



COMMUNIQUÉ UNITAIRE

Paris, le 12 mars 2018

22 MARS 2018 : APPEL À LA MANIFESTATION UNITAIRE À PARIS

**Les Organisations
Syndicales CGT, UNSA,
SUD-Rail, CFTD se sont
réunies le 27 février
2018.**

**Elles ont considéré que
l'unité la plus large doit
être opposée aux projets
néfastes du
Gouvernement, avec
comme première étape la
manifestation nationale
du 22 mars à Paris.**

**Les Organisations Syndicales s'unissent contre la
régression sociale !**

Face au « *nouveau pacte ferroviaire* » proposé par M. Édouard PHILIPPE le 26 février, avec comme objectif : « l'amélioration du système ferroviaire », les cheminotes et cheminots du Groupe Public Ferroviaire SNCF font l'objet d'attaques incessantes et de stigmatisations par le gouvernement.

Les salariés du secteur ferroviaire sont présentés comme des « privilégiés ».

Pour les Organisations Syndicales représentatives du secteur ferroviaire, les mesures proposées ne participent pas à l'amélioration du système ferroviaire français ; ce n'est pas le Statut des cheminots qui est responsable de la dette du ferroviaire et ce n'est pas en éclatant un peu plus le système que l'on améliorera la qualité du service public aux usagers.

Les Organisations Syndicales attendent une véritable politique de développement du transport public dans sa globalité et de vraies propositions en ce sens.

Les constats sont révoltants :

- Statut de l'entreprise et des cheminots attaqué par le Gouvernement ;
- Augmentation de la part des emplois contractuels (PS25-GRH 00254) au sein du Groupe Public Ferroviaire, sans protection pour ces derniers, développement de la précarité, objectifs d'externalisation de services, sous-traitance, etc. ;
- Concurrence des transports ferroviaires Voyageurs devant les dates issues des textes de Bruxelles, sans aucun Retour d'Expérience de celle, désastreuse, appliquée à Fret ;
- Restructurations permanentes, suppressions de postes et gestion par activité mettant à mal notre outil de production ;
- Menace de filialisation de l'Activité Fret ;
- Accélération de la privatisation latente de SNCF induite par le rapport SPINETTA (volonté d'ouverture du capital et fin des EPIC) ;
- Non-reconnaissance de la responsabilité de l'État concernant la dette ferroviaire ;
- Augmentation de la CSG en 2018 de 1,7 point pour les actifs et les retraités (sans aucune compensation pour ces derniers) ;
- Aucune augmentation du traitement de base en 3 ans (2015 - 2017) ;
- Droit syndical mis à mal ;
- Facilités de circulation remises en cause.

Contrairement aux allégations du Gouvernement et des médias, le Statut n'est pas responsable du mauvais fonctionnement du système ferroviaire souligné par le gouvernement.

**Pour dire « NON ! »
à la casse du mode ferroviaire,
du service public,
de l'entreprise publique
et à la régression sociale
impactant l'ensemble des salariés actifs et retraités,
rejoignez les Organisations Syndicales
CGT, UNSA-Ferroviaire, SUD-Rail et CFTD
dans les rangs de la manifestation nationale unitaire
le 22 mars 2018, à Paris.**



Paris, le 16 mars 2018

COMMUNIQUÉ UNITAIRE DES ORGANISATIONS SYNDICALES

L'interfédérale CGT, UNSA, SUD-Rail et CFTD constate que le gouvernement n'a aucune volonté de réelles négociations. Il n'a tenu aucun compte des propositions et critiques des organisations syndicales dans la parution du rapport.

Après trois passages en force, le gouvernement porte la responsabilité du mécontentement et du conflit.

L'interfédérale constate une très forte mobilisation des cheminots, le 22 mars, avec des prévisions revues à la hausse à plus de 25 000 manifestants.

En responsabilité, les organisations syndicales constatent que, face à un gouvernement autoritaire, il sera nécessaire d'être en capacité de tenir un conflit intensif sur une très longue durée.

En conséquence, l'interfédérale a déterminé un calendrier de grève reconductible de 2 jours tous les 5 jours à compter des 3 et 4 avril 2018 et se réunira à nouveau le 21 mars pour en établir plus précisément l'appel.

Des communiqués, courriers et tracts unitaires, seront également élaborés.

**Le service public,
c'est la réponse
aux besoins
de la population**

TOUS DANS L'ACTION

Le 22 MARS 2018 !

Services publics, emplois, statuts, conventions collectives, éducation, formation professionnelle, salaires, protection sociale (assurance chômage, retraite), instances représentatives du personnel, Macron, avec le patronat, déroule son plan de casse de notre système. L'objectif est de donner au capital des missions de services publics et des pans entiers de notre économie sociale afin qu'il fasse encore et toujours plus de profits, au détriment de l'intérêt de la population. Les autoroutes, la poste, les télécommunications, le secteur de l'eau, du logement et de l'énergie ont déjà été offerts aux tenants du capital.

Maintenant c'est le tour de la SNCF :

- ➔ remise en cause du statut des cheminots et fin des recrutements à statut pour les futurs embauchés.
- ➔ ouverture à la concurrence.
- ➔ avenir des lignes régionales.
- ➔ liquidation du transport de marchandises.

Le gouvernement prépare la privatisation de la SNCF en suivant les préconisations de la Commission européenne.

A grand renfort de communication, le gouvernement surfe de nouveau sur la vieille rengaine selon laquelle des privilèges seraient accordés à ces salariés et devraient aujourd'hui disparaître. Ce sont les riches et les tenants du pouvoir qui demandent à la population, salariés, chômeurs et retraités de renoncer aux soi-disant privilèges obtenus par les luttes.

A cette stratégie du choc, **la CGT avec ses syndicats** doit opposer la volonté d'assumer pleinement

l'affrontement en fédérant autour de l'intérêt commun des salariés et des populations. Il s'agit, bel et bien, pour le service public, de la capacité de notre société à répondre aux besoins immédiats et futurs de la population sur la base de la solidarité, de la justice sociale et de l'efficacité économique.

Au quotidien, VOUS, SALARIÉS, subissez la précarité, des salaires insuffisants, la dégradation des conditions de vie et de travail, la perte du sens du travail, par le maintien d'un système inégalitaire qui érige le profit comme objectif incontournable.

Défendre nos conventions collectives, c'est défendre notre statut, c'est défendre notre socle social.

LA FNIC-CGT A UN PROJET DE SOCIÉTÉ :

- ➔ Nationalisation des industries vitales à la population, comme l'énergie, l'eau, le médicament, le transport, le logement...
- ➔ La Réduction du temps de travail à 32 h et 28 h, pour les salariés postés, financée par les gains de productivité.
- ➔ Application de la grille fédérale, avec un SMIC à 1 900 euros.
- ➔ Une protection sociale 100 % Sécurité sociale, avec une hausse des cotisations patronales.
- ➔ Application de toutes les garanties de nos conventions collectives comme socle incontournable et non dérogeable.
- ➔ Egalité professionnelle entre les hommes et les femmes.

PUBLIC/PRIVÉ, MÊME COMBAT

Faisons du **22 mars** une grande journée
de **GRÈVE** pour nos revendications.

TOUS DANS L'ACTION LE 22 MARS 2018 !



POUR LA CONVERGENCE DES LUTTES

La Fédération CGT Commerce et Services reporte son action du 7 mars 2018 au 22 mars 2018, pour gagner l'unité des travailleurs.

Depuis 2013, plus de 70 milliards d'euros d'argent public ont été offerts par l'État aux entreprises, sans contrepartie, subventionnant ainsi la destruction de milliers d'emplois ou enrichissant considérablement les propriétaires des capitaux.

Dans les secteurs d'activité du commerce et des services, c'est sans aucun scrupule que les entreprises en ont gavé les actionnaires et ont profité encore de cette manne en 2017 pour supprimer des effectifs et jeter dans la précarité des travailleurs souvent déjà payés au rabais :

CARREFOUR → 400 millions de CICE et 4400 suppressions d'emplois en 2017
CASTORAMA → 44 millions de CICE et 446 suppressions d'emplois en 2017
CONFORAMA → 39,3 millions de CICE, 3 PSE et 445 suppressions d'emplois depuis 2014
PIMKIE → 37 magasins fermés et 208 suppressions d'emplois en 2017
BRICO-DÉPÔT → 9 millions de CICE et 82 suppressions d'emplois en 2017
ACCOR → 18,6 millions de CICE et 15 millions de dividendes en plus en 2017
IKEA → 48,2 millions de CICE depuis 2013
BUFFALO GRILL → 5 millions de CICE et 14 millions de bénéfices en 2015

NOS IMPÔTS POUR NOS EMPLOIS, PAS POUR LE PATRONAT, NI L'ACTIONNARIAT !

La Fédération CGT Commerce et Services appelle l'ensemble des salariés de ses secteurs d'activité à rejoindre massivement les manifestations du 22 mars 2018, pour la défense des services publics et contre la politique de destruction sociale de Macron !



[Mentions légales](#) - [Contact](#) - [RSS](#) © Tous droits réservés 2015

[Accueil](#) > [Les actualités](#)

Motion de la CEF des 26 et 27 février

La Commission Exécutive Fédérale des 26 et 27 Février appelle l'ensemble des syndicats, des militants, des syndiqués et plus largement les salariés de nos branches professionnelles à agir dans la construction des luttes et des grèves à venir.

Le 8 Mars, pour la journée internationale des luttes pour le droit des femmes. La femme doit être l'égale de l'homme et inversement, l'homme doit être l'égal de la femme !

Depuis plusieurs années, la CGT revendique les droits pour tous afin de réduire progressivement les disparités. Il faut maintenant dépasser les a-priori et créer les conditions d'une avancée sociale réussie !

Le 15 Mars, pour soutenir les retraités qui à l'appel de 9 organisations montreront leur colère contre les mauvais coups de Macron. Les retraités sont appelés à se rassembler, à s'organiser, à lutter et à se syndiquer pour défendre leur qualité de vie, leur pouvoir d'achat, leur santé, leur accès aux transports et leur droit aux vacances.

Ils n'ont pas volé leur retraite ! Ils l'ont conquis par les luttes et la somme de leur travail.

Le 22 mars, pour La Défense des services publics. Parce que la Fonction Publique est notre bien commun et pour contrer la volonté du gouvernement d'opposer les salariés.

Et le 26 Mars à 13h30, par un rassemblement devant le palais de justice de Paris, pour l'appel du procès dit « de la peinture à l'eau et des confettis » de notre Administrateur Philippe Christmann.

La **Fédération Nationale des Salariés de la Construction, du Bois et de l'Ameublement** appelle d'ores et déjà à s'emparer de ces journées d'actions et de grèves pour s'inscrire résolument dans un processus de mobilisation plus large.

Fait à Montreuil, le 1er Mars 2018



Montreuil, le 15 mars 2018

A Monsieur Philippe WAHL
Président du Groupe La Poste
9 rue du Colonel AVIA
75 757 Paris Cedex 15

Monsieur le Président,

Dans le cadre de la journée d'action nationale et unitaire dans la fonction publique du 22 Mars 2018, notre Fédération dépose un préavis de grève de 24h, pour la journée du 22 mars 2018, afin de couvrir tous les arrêts de travail qui seront décidés par les personnels de La Poste quel que soit leur statut : fonctionnaire, agent contractuel de droit public ou privé, cadre et non cadre, ainsi que tout personnel appelé à exercer une activité professionnelle au sein des services dans la période. Pour les régimes de travail, cycliques ou assimilés, il prendra effet à partir du mercredi 21 mars 2018, prise de service des brigades de nuit, au samedi 24 mars 2018, fin de service des brigades de nuit.

Lors de cette journée les personnels de La Poste sont susceptibles de cesser le travail pour d'exiger la prise en compte des revendications suivantes :

- Une augmentation de salaire immédiate permettant de rattraper et d'augmenter le pouvoir d'achat, l'attribution du 13ème mois, un véritable dispositif de déroulement de carrière transparent par l'accès à la promotion, l'abandon du gel du point d'indice et une égalité salariale femmes/hommes sur la base : « *à travail égal, salaire égal* ». La revalorisation du complément de rémunération et que celui-ci soit lié au grade et non à la fonction
- Le maintien et développement du Service Public Postal à partir de l'unicité de La Poste et de la complémentarité de ses activités, avec création de nouveaux emplois en nombre pour assurer :
 - la ré internalisation de toutes les activités postales
 - -une distribution 6 jours/7 avec au minimum 2 jours de repos hebdomadaires pour les personnels
 - le respect du J+1 afin de tendre au H+, notamment, par le maintien et la création minimum d'un centre de tri (multi-activités si nécessaire) par département
 - Le maintien de la présence postale territoriale avec des Bureaux de Poste de proximité et qui exercent toutes les activités de la Poste, cela passe par l'arrêt immédiat de tous projets de fermeture ou de réduction des horaires d'accueil des usagers

- Une stratégie d'investissement productif, de recherche et développement
- Le développement de l'activité et des technologies sur tout le territoire garantissant le droit à la Communication
- L'ouverture de réelles négociations sur les moyens de remplacement sur l'ensemble des métiers
- La durée légale du temps de travail à 32h hebdomadaires en jour et 28h en nuit, avec au minimum, maintien des salaires et création d'emplois nécessaires
- La création d'emplois et le remplacement de tous les départs (retraites, départs anticipés, mutations...), l'amélioration des conditions de travail
- L'embauche par La Poste en CDI à temps complet de tous les contrats précaires sur l'ensemble des métiers, comme première étape à un plan de titularisation
- Des libertés syndicales reconnues et de nouveaux droits d'intervention et d'expression pour les représentants syndicaux et les salariés. L'abandon de toutes les sanctions et procédures liées à l'activité syndicale
- L'instauration à La Poste du principe majoritaire pour les accords

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de nos salutations distinguées.

Pour la CGT FAPT
Valérie MANNEVY
Membre du Bureau Fédéral





Orange SA
Monsieur Stéphane Richard
PDG du Groupe Orange
78 rue Olivier de serres
75015 Paris

Montreuil, le 15 mars 2018

LRAR : 2 C 033 783 8251 8

Objet : Préavis de grève pour la journée du jeudi 22 mars 2018

Monsieur le Président Directeur Général,

Notre Fédération dépose un préavis de grève de 24h, pour la journée du 22 mars 2018, afin de couvrir tous les arrêts de travail qui seront décidés par les personnels d'Orange quels que soient leurs statuts. Ce préavis s'inscrit dans la journée d'action nationale du 22 mars du 2018, à l'appel de plusieurs organisations syndicales.

Cette journée de mobilisation et d'action sera l'occasion pour le personnel, d'Orange d'exiger :

- **Une stratégie d'investissement productif au service du droit à la communication avec :**
 - ✓ Le développement du THD sur tout le territoire, accessible à tous,
 - ✓ La fin immédiate des zones blanches,
 - ✓ Des investissements pour la Recherche et le Développement.

- **Une politique d'emploi ambitieuse avec :**
 - ✓ Des recrutements nécessaires par territoire afin de garantir la réponse aux besoins des usagers, permettant l'amélioration des conditions de vie et de travail,
 - ✓ L'embauche des apprentis, CDD, intérimaires... qui en font la demande,
 - ✓ La ré-internalisation des activités et des salariés de la sous-traitance.

- **L'amélioration des conditions de travail avec :**
 - ✓ L'arrêt immédiat des restructurations,
 - ✓ L'arrêt des déménagements à répétition,
 - ✓ L'arrêt de la concentration des activités sur quelques grands sites,
 - ✓ L'utilisation des gains de productivité afin de réduire le temps de travail à 32h et ainsi améliorer les conditions de travail.

- **L'augmentation du pouvoir d'achat avec :**
 - ✓ La mise en place d'un 13eme en complément des éléments de rémunération existant,
 - ✓ L'égalité salariale et professionnelle entre les femmes et les hommes,
 - ✓ Des augmentations collectives de minimum 5%,
 - ✓ Le dégel du point d'indice et le rattrapage des années antérieures,
 - ✓ La prise en charge du jour de carence pour les fonctionnaire (comme c'est déjà le cas pour les salariés de droit privé),
 - ✓ La revalorisation des grilles indiciaires.

- **Une réelle reconnaissance des qualifications avec :**
 - ✓ Le passage systématique d'un grade/d'une bande à l'autre au bout d'un maximum de 15 ans d'ancienneté sans obligation de changement de poste,
 - ✓ la renégociation de l'accord « reconnaissance des compétences et qualifications », pour qu'il soit une réelle avancée pour tous les personnels et pour que des mesures spécifiques soient prévues pour les fonctionnaires,
 - ✓ La correction des situations de sous-positionnement et l'examen individuel des salariés n'ayant pas bénéficié d'une promotion depuis plus de 10 ans avec la mise en place d'un budget spécifique,

- **La mise en place d'un code du travail du 21^{ème} siècle pour faire progresser le droit du travail dans l'entreprise avec :**
 - ✓ Le maintien de la hiérarchie des normes et le renforcement de la constitutionnalisation du principe de faveur qui se doit également d'être respecté entre les conventions et accords collectifs eux-mêmes. La négociation collective doit garantir les moyens pour la participation effective des salariés à la détermination de leurs conditions de travail ; les accords dérogatoires n'ont pas lieu d'être,
 - ✓ La mise place de droits nouveaux d'intervention des salariés dans les choix stratégiques de l'entreprise,
 - ✓ Un nouveau statut du travail salarié avec des droits attachés à la personne et transférables d'une entreprise à l'autre.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président Directeur Général, l'expression de nos salutations distinguées.

Pour la CGT FAPT
Cédric Carvalho
DSC Orange





C'est par la lutte que nous gagnerons ! Tou-tes en grève le 22 mars !



Macron ne l'avait pas caché durant la campagne présidentielle : il avait pour ambition de remodeler la société française selon sa vision du monde ultralibéral en ne se préoccupant que des « premiers de cordée ». C'est donc sans vergogne et totalement décomplexé que son gouvernement s'attaque à l'ensemble de la population dans un projet global de transformation de la société. Des jeunes lycéen-nes et étudiant-es aux retraité-es en passant par les salarié-es du public comme du privé et les privé-es d'emploi, nul n'est épargné par les réformes enclenchées par Macron et les tenants du libéralisme.

Ne nous leurrions pas, c'est une refonte structurelle de notre modèle social qui est « en marche » avec en point d'orgue l'individualisation de la situation au travail et de vie de chacun-e. Arguant de prétextes plus fallacieux les uns que les autres pour les justifier aux yeux de l'opinion publique, les réformes s'enchaînent à coup de pseudo concertations ou négociations, mais surtout d'ordonnances et de passages en force, pour détruire les garanties collectives et individuelles et rogner sur les droits et les conquis.

Ainsi selon le gouvernement :

- ce serait pour renforcer la solidarité entre les générations (avec des retraité-es qui auraient « connu les trente glorieuses ») que la CSG est augmentée de 1,7 %.
- Ce serait pour abolir le tirage au sort à l'entrée de certaines filières de l'université (ce que dénonçait depuis longtemps la FERC) que la sélection a été généralisée à l'ensemble des filières universitaires.
- Ce serait pour simplifier le baccalauréat qu'il sera désormais à la carte dans chaque établissement et que l'on demandera aux jeunes de « choisir » pour une orientation quasiment irréversible dès la 2^{nde}.

- Ce serait pour renforcer l'attractivité de la voie professionnelle initiale que les lycées professionnels seront livrés au tout apprentissage.
- Ce serait pour renforcer le droit à la qualification de chaque salarié-e que le Congé Individuel de Formation (CIF) et les organismes qui géraient la formation professionnelle sont anéantis au profit d'une monétarisation dangereuse et ridicule (entre 500 et 800€ par an au lieu d'un temps défini de formation) du Compte Personnel Formation qui ne servira plus qu'à alimenter les « marchands de soupe » de la formation privée.
- Ce serait pour ouvrir les droits à l'allocation chômage aux démissionnaires, qui en fait ne seront qu'une dizaine de milliers car il faudra un projet « réel et sérieux » d'évolution professionnelle, que l'assurance chômage encouragera l'explosion de la précarité, les contrats courts ou le travail non salarié mais faussement indépendant, les sanctions pour les salarié-es privés d'emploi pour les forcer à accepter ces emplois aux conditions de travail et de rémunération dégradées.
- Ce serait le statut des cheminot-es qui obérerait le bon fonctionnement du service public ferroviaire (et non l'ouverture à la concurrence, le manque d'entretien des lignes, le tout TGV et le non financement des travaux de modernisation) : supprimer l'emploi stable en renforçant la précarité fera certainement arriver les trains à l'heure !
- Ce serait pour « renforcer les droits des salarié-es » que les Institutions Représentatives du Personnel sont fusionnées et vidées de leur contenu (CHSCT, DP, CE) et pour améliorer les conditions/temps de travail et les salaires qu'ils sont laissés à l'appréciation de chaque entreprise via la loi travail XXL.

Et dans l'avenir :

- ce serait pour « renforcer les droits » de tou-tes à la retraite que le gouvernement veut passer d'un système à prestations définies (chacun-e sait ce qu'il touchera à l'issue de sa carrière) à un système à cotisations définies, sans garantie des prestations, système par points où le niveau de la retraite fluctue selon les aléas des marchés comme les fonds de pensions.
- Ce serait pour renforcer, toujours, les services publics que le statut de la fonction publique sera la prochaine cible du gouvernement car il serait inadmissible que certain-es soient « privilégiés » et échappent à la concurrence libre et non faussée de l'Union Européenne, à la marchandisation et à la précarité !

Pour la FERC CGT, l'ensemble de ces réformes, qui sont toutes en lien les unes avec les autres, n'a qu'un seul objectif : affaiblir l'ensemble des services publics, construire « l'employabilité » de chaque salarié-e en remplaçant les qualifications et les diplômes par des compétences et des « savoir-être » et ce, dès la formation initiale, détruire l'ensemble de la protection sociale solidaire en la fiscalisant et à terme en la privatisant. Ces réformes s'ajoutent aux attaques subies par la Fonction Publique, et que la FERC a déjà dénoncées : mise en place de la rémunération au mérite avec le RIFSEEP, remise en cause du statut avec l'instauration du PPCR, baisse du pouvoir d'achat avec le gel du point d'indice et le rétablissement du jour de carence.

Chaque salarié-e, privé-e d'emploi, retraité-e, jeune l'aura compris : c'est une véritable attaque d'ampleur contre les droits individuels et collectifs, la destruction en profondeur de notre modèle social qui est à l'ordre du jour du gouvernement. C'est donc tout aussi massivement que le monde du travail doit riposter au monde de la finance par une mobilisation intergénérationnelle et la plus large possible. Quand l'ensemble de nos champs sont attaqués (Education, Enseignement supérieur et Recherche, Formation Professionnelle, Associations et Culture), c'est tou-tes ensemble que nous devons nous mobiliser.

La FERC CGT appelle l'ensemble des salarié-es et retraité-es de ses champs à participer à la journée de grève et de manifestations du 22 mars 2018 à Paris et partout en territoire.

Qui sommes-nous ?

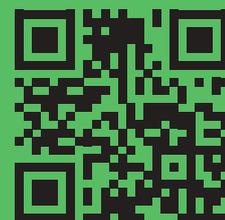
Au sein de la CGT, la Fédération Education Recherche et Culture (FERC CGT) regroupe les syndicats de l'Education nationale, de l'Enseignement et de la formation privés, de l'Enseignement supérieur, de la Formation professionnelle, de la Recherche, des CFA, de l'Education populaire, de la Culture, du Sport, de l'Animation, des MFR, des CROUS...

Dans ses champs de syndicalisation, tant pour le secteur public que pour le secteur privé, la FERC construit avec ses organisations fédérées des démarches revendicatives, des luttes indispensables pour reprendre l'offensive et faire avancer les revendications des salarié.es et retraité.es en matière d'Éducation, de Recherche et de Culture. Il s'agit de mettre ces activités au service de l'émancipation de toutes et tous, de la transformation de la société et d'une véritable démocratie sociale. Cela nécessite le développement des services publics et d'un secteur associatif et d'Éducation populaire porteur réellement de valeurs de progrès.

Coordonnées :

263 rue de Paris - case 544
93515 Montreuil Cedex
01-55-82-76-12
ferc@cgt.fr

Suivez nous sur notre site internet
www.ferc-cgt.org



Tract 22 mars FP
Mars 2018



Bulletin de contact et de syndicalisation

Je souhaite: Prendre contact Me syndiquer

Nom (Mme/M.) Prénom :
Tel : Mel :
Adresse :
Code postal : Commune :
Secteur d'exercice :
Lieu d'exercice :

Retour à FERC CGT 263 rue de Paris - Case 544 - 93515 Montreuil Cedex

LE 22 MARS : MOBILISONS-NOUS PARTOUT POUR LA DÉFENSE DE NOS SERVICES PUBLICS, DE NOS EMPLOIS ET DE NOTRE QUALITÉ DE VIE !

APRÈS LA DESTRUCTION DU CODE DU TRAVAIL PAR ORDONNANCES, LE PRÉSIDENT MACRON DÉCIDE DE DÉTRUIRE NOTRE BIEN COMMUN : NOS SERVICES PUBLICS !

120 000 suppressions d'emplois dans les services publics et une austérité budgétaire sans précédent alors même que :

- > dans nos hôpitaux les accidents se multiplient faute de personnel et de leur épuisement ;
- > dans nos écoles, collèges et lycées les enseignants sont difficilement remplacés et que des classes ferment sur tout le territoire ;
- > dans nos collectivités territoriales, communes, départements, régions, des services utiles, voire indispensables à la vie de tous, sont supprimés faute de moyens ;
- > dans la Culture avec des effectifs toujours moins nombreux qui rendent l'accès et l'entretien du patrimoine impossibles...

Alors que :

- > les bureaux de postes et les gares SNCF ferment pour une « rentabilité » qui ignore les besoins des populations ;
- > les transports publics se dégradent ;
- > nos campagnes se vident, faute de services publics ;
- > nos aînés les plus dépendants sont à la limite de la maltraitance...

L'avenir de nos services publics conditionne nos vies au quotidien et celle de nos familles.

Le président Macron a décidé avec son gouvernement de privatiser et précariser notre bien commun pour le livrer à ses amis et donneurs d'ordre, les milliardaires. Combés par des centaines de milliards d'euros de cadeaux fiscaux, par la suppression de l'impôt sur la fortune et couverts pour leur exil fiscal, les grandes fortunes se délectent déjà du démembrement de notre service public financé par nos impôts et notre travail !

Pourtant, les profits explosent, tout comme leurs fortunes, à l'image du plus riche d'entre eux, Bernard Arnault, l'exilé



belge, qui a vu sa fortune augmentée l'année dernière de 77% pour faire de lui le 4^e milliardaire le plus riche de la planète !

**LES MOYENS FINANCIERS EXISTENT !
LES UTILISER POUR LE BIEN-ÊTRE**

DE TOUS DÉPEND SEULEMENT D'UN CHOIX POLITIQUE ! Sans services publics pas d'industrie, sans industrie pas de services publics !

Nous sommes liés et dépendants les uns des autres. La défense de nos services publics c'est la défense de nos emplois ! Le fret, l'énergie, les routes, mais aussi la qualification et la technicité des travailleurs de l'État sont notre bien commun. Ainsi que les services de santé qui sont le fruit d'une volonté forte de disposer d'un service public reconnu et de qualité en ce domaine.

Détruire tous ces biens communs et précariser celles et ceux qui y travaillent, c'est casser définitivement un atout essentiel pour les investissements dans les services comme dans l'industrie, c'est compromettre fortement un avenir pour nos territoires et c'est surtout dégrader totalement notre mode de vie et notre modèle républicain.

**ALORS, LE 22 MARS, PAS D'HÉSITATION !
MOBILISONS-NOUS POUR NOS SERVICES PUBLICS !
FAISONS CONVERGER NOS LUTTES ET CHANGEONS,
TOUS ENSEMBLE, LA DONNE ! •**

Le 22 mars, par la grève et les manifestations, défendons nos droits et nos missions

La feuille de route du gouvernement pour les services publics est sans ambiguïté : réduire le périmètre des politiques publiques, procéder à d'innombrables fermetures et regroupements de services publics, réduire de manière drastique l'emploi public, casser les droits et garanties des personnels, y compris leurs statuts et régimes de retraite. Après l'annonce de la suppression de 120 000 postes des fonctionnaires, le rétablissement du jour de carence, la hausse de la CSG et le gel du point d'indice, un nouveau cap a été franchi lors du comité interministériel de la transformation publiques du 1er février.

DES NOUVELLES MESURES D'UNE EXTRÊME VIOLENCE ONT ÉTÉ ANNONCÉES :

- ✚ plan de départ volontaire (en clair : un plan social) pour accompagner les abandons de missions et les suppressions d'emplois envisagées ;
- ✚ recours accru aux contractuels alors que 20 % des agents des administrations et établissements publics, soit environ 1 million de personnes, sont déjà sans statut et précaires ;
- ✚ généralisation de la rémunération au mérite, porte ouverte à l'arbitraire ;
- ✚ abandons, privatisations et transferts de missions ;
- ✚ affaiblissement des instances de représentation du personnel (suppression des comités d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail, et remise en cause des commissions administratives paritaires nationales).

LA POLITIQUE MISE EN ŒUVRE ET PROJETÉE PAR LE GOUVERNEMENT EST INACCEPTABLE !

C'est pour s'opposer à ces reculs et promouvoir d'autres mesures respectueuses des personnels et des missions de service public que la CGT, avec les organisations syndicales Solidaires, FO, FSU, CFTC, CGC et FAFP, appelle à cesser le travail le jeudi 22 mars. Au niveau Finances, cet appel est relayé par la CGT avec les organisations Solidaires, FO, CFDT et CFTC.

La CGT Finances appelle les agents de Bercy et de ses établissements à faire grève et à manifester le 22 mars pour :

- ✚ le renforcement et le développement des administrations de Bercy et des établissements publics et semi-publics ;
- ✚ des créations d'emplois statutaires pour répondre aux besoins; nous n'accepterons aucun licenciement, aucune mobilité forcée ;
- ✚ un nouveau plan de titularisation des contractuels, de nouvelles mesures pour combattre la précarité ;
- ✚ le rattrapage des pertes de pouvoir d'achat subies et l'augmentation des rémunérations, avec le dégel du point d'indice ;
- ✚ l'égalité professionnelle réelle ;
- ✚ la défense et la pérennisation du système de retraite par répartition et des régimes particuliers.

ALORS SOYONS EN GRÈVE ET EN MANIFESTATION AVEC L'ENSEMBLE DES SERVICES PUBLICS LE 22 MARS !

Dans la foulée, organisons des assemblées générales, des heures mensuelles d'informations, des heures trimestrielles inter-directionnelles d'information, pour décider des suites de la mobilisation.

22
MARS
2018



Jeudi 22 mars 2018

Tous et toutes en grève et dans les actions

Le gouvernement a lancé une offensive sans précédent contre le service public, contre le statut de la Fonction publique et contre les fonctionnaires.

Les annonces du premier ministre à l'issue du premier comité interministériel de la transformation publique, le 1er février, préparent des décisions douloureuses.

**Amplification de la rémunération au mérite,
Recours massif aux contractuels en lieu et place des emplois de titulaires,
Mobilité forcée dans la Fonction Publique ou le privé avec plan de départ volontaire,
Disparition d'instances du dialogue social sur le modèle de la Loi travail.**

Le comité CAP22 fera connaître ses conclusions et ses propositions fin mars/début avril

**Supprimer 50 000 emplois dans la Fonction Publique de l'État,
Économiser 4 milliards d'euros de dépenses publiques,
Abandonner des pans entiers de missions en les déléguant ou les transférant au privé.**

L'exécutif annoncera ses décisions concrètes en avril.

Tout laisse à penser que les directions de Bercy, sans exception, soient très largement concernées par les restructurations à venir. Les ministères économiques et financiers ne sont-ils pas considérés comme LE principal réservoir de suppressions d'emplois et d'économies d'échelle ?

Préalablement à ses orientations, les fonctionnaires ont dû également subir :

**le gel de la valeur du point d'indice,
l'instauration d'un jour de carence,
la hausse de 22 % de la CSG,
le report de la revalorisation de la grille indiciaire prévue dans PPCR.**

**Face à toutes ces attaques,
la riposte est plus que jamais nécessaire :
Pour les missions, l'emploi, les carrières, le pouvoir d'achat
Pour un service public républicain au bénéfice de tous les citoyens
MOBILISATION GÉNÉRALE LE 22 MARS**



DÉFENDONS ENSEMBLE LES SERVICES PUBLICS !



Alors que les politiques libérales font partout la démonstration de leur inefficacité, le Gouvernement français lance une vaste offensive contre les services publics. L'énergie et le transport ferroviaire sont particulièrement visés.

DANS LE FERROVIAIRE

Le Gouvernement s'apprête à mettre la SNCF en concurrence dans le transport de voyageurs et à liquider le transport de marchandises qui s'est effondré (toutes entreprises confondues) depuis que la concurrence s'applique dans cette activité.

Le rapport Spinetta publié le 15 février 2018 confirme que la concurrence coûtera plus cher à l'usager et aux collectivités locales, qu'elle conduira à fermer des dizaines de lignes pourtant indispensables aux territoires et pourrait provoquer de nombreux dysfonctionnements. Malgré cela, le Gouvernement veut passer en force.

La CGT exige au contraire que les enjeux sociaux et environnementaux soient au cœur de la politique publique :

- Pour relancer le transport de marchandises qui permettrait de décongestionner les routes, préserver l'environnement...
- Pour améliorer le droit au transport et la qualité du service en réunifiant la SNCF et en décloisonnant son fonctionnement interne.
- Pour desservir solidairement tous les territoires et leur permettre de se développer.
- Pour défendre l'emploi stable et bien rémunéré, qui est le seul moyen de relancer efficacement l'économie.

DANS L'ÉNERGIE

Pris entre une Europe qui veut faire passer sa 4^e directive pour imposer un mix énergétique axé essentiellement sur les énergies renouvelables et dérèglementer encore plus le secteur énergétique ; un gouvernement focalisé sur la mise en œuvre de sa loi de transition énergétique pour la croissance verte, les emplois des agents des Industries Electriques et Gazières sont directement menacés ! Conséquences des réorganisations des entreprises et des choix des politiques libérales entraînant de facto des plans sociaux, des suppressions des plateaux téléphoniques, l'ouverture à la concurrence des barrages hydroélectriques, des fermetures de sites de production d'électricité charbon, nucléaire... En clair, une véritable gabegie organisée par le pouvoir capitalistique.

Cette situation amène la CGT à prendre toute sa place dans le débat sur la Programmation Pluriannuelle de l'Energie (période 2019-2024) pour faire entendre une autre voix et porter une politique énergétique d'avenir qui prévoit, entre autres, la structuration de chaque filière énergétique.

La FNME-CGT exige le bilan de la libéralisation du marché de l'électricité et du gaz qui a détruit 70 ans de service public assurant la réponse aux besoins. L'énergie, ce n'est pas une marchandise, c'est un droit pour tous les usagers. Faisons de ce slogan une réalité et menons la bataille pour gagner un nouveau service public de l'électricité et du gaz attaché à un statut national de l'énergéticien pour l'ensemble des travailleurs du secteur.

SALARIÉS, USAGERS,

NE NOUS LAISSONS PAS DÉPOSSEDER SANS RÉAGIR !

Aux Etats-Unis, un récent rapport de l'association des ingénieurs civils estime à 3 600 milliards de dollars les besoins d'investissements dans les infrastructures de transport, d'énergie et de télécommunication, actuellement en déliquescence. Proportionnellement, si la France était dans cette situation, cela représenterait 500 milliards d'investissements à réaliser.

Grâce aux services publics et aux entreprises publiques, notre pays se trouve dans une meilleure situation. Socialement, les services publics démontrent également leur efficacité, notamment par un faible coût de l'énergie et des transports par rapport à nos voisins européens. Ils ont permis d'amortir la crise économique de 2008.

Il est donc indispensable de renforcer les services publics, de leur donner les moyens de fonctionner correctement, de les démocratiser et d'en élargir le champ d'intervention pour mieux faire face aux attentes de la population.

A l'inverse, l'Etat étouffe les entreprises publiques, les met en concurrence pour les affaiblir, et se fixe pour objectif de les privatiser !

De véritables plans sociaux sont mis en œuvre pour concentrer les moyens sur des opérations capitalistes, alors que notre pays compte 5 millions de chômeurs et précaires.

La sécurité de nos installations est remise en cause par des politiques de sous-traitance en cascade, de précarisation de l'emploi et d'affaiblissement des compétences qui ont été construites grâce aux Statuts des personnels.

Réapproprions-nous les services publics ! Imposons que les besoins des usagers soient au cœur des stratégies de nos entreprises publiques. A partir de notre professionnalisme, qui est la meilleure des expertises, imposons qu'elles s'organisent et se dotent des moyens pour répondre à ces besoins, tout en améliorant les conditions de travail et d'emploi.

**La Fédération CGT de l'Énergie et des Mines
et la Fédération CGT des cheminots
tirent la sonnette d'alarme et appellent les salariés et usagers
à se mobiliser le 22 mars 2018 pour défendre les services publics !**

Montreuil, le 23 février 2018



LE 22 MARS 2018

PAR LA GRÈVE ET LES MANIFESTATIONS

Défendons toutes et tous la Fonction publique !

Le 10 octobre 2017, à l'appel de toutes les organisations syndicales, des centaines de milliers d'agent-e-s de la Fonction publique faisaient grève et manifestaient pour des augmentations salariales et le dégel du point d'indice, des créations d'emplois dans les nombreux services frappés par le sous-effectif et le non-rétablissement du jour de carence.

Dans les jours et les semaines qui ont suivi, les seules réponses du président de la République, du Premier ministre et du ministre en charge de la Fonction publique ont été le maintien de toutes leurs décisions porteuses de lourdes régressions et la poursuite, à la hussarde, de « CAP 2022 », entreprise de démantèlement des services publics.

UN PEU PARTOUT, DES LUTTES LÉGITIMES

Mais, ces politiques destructrices, tant pour les agents que pour les missions publiques, passent mal.

Dans de nombreux secteurs, des mouvements font irruption, se développent, s'inscrivent dans la durée.

C'est notamment le cas dans l'Éducation nationale, dans les EHPAD, chez les personnels surveillant-e-s de prison, dans la filière sociale, chez les conseiller-ère-s d'insertion et probation, à l'Office national des forêts, dans de nombreux hôpitaux et collectivités territoriales, ...

Partout, les mêmes exigences légitimes sont mises en avant : la véritable reconnaissance des missions publiques essentielles, une meilleure prise en compte des qualifications, des revalorisations salariales, les effectifs et les moyens pour un service public de qualité, l'amélioration des conditions de travail.

Ces luttes, par ce qu'elles expriment, s'opposent frontalement aux politiques libérales et austéritaires actuellement mises en œuvre.

LES ANNONCES DU 1^{er} FÉVRIER : UNE PROFONDE ET DANGEREUSE AGGRAVATION

Sourd aux justes revendications portées unitairement le plus souvent, le gouvernement choisit de franchir un nouveau cap le 1^{er} février dernier.

En préconisant **un plan de départ volontaire** pour accompagner les abandons de missions et les nouvelles suppressions d'emplois envisagées, **le recours accru au non-titulariat et à la précarité**, l'extension du **salaire au mérite** et donc de la rémunération accessoire et discriminante, **la diminution des instances de représentation du personnel**, c'est à une nouvelle attaque d'une très grande violence à laquelle se livrent Edouard Philippe et Gérard Darmanin.

Si le fond, d'une extrême gravité, ne saurait être occulté par la forme, cette dernière est quand même révélatrice des méthodes gouvernementales. En effet, sur des sujets aussi importants, les organisations syndicales n'avaient même pas eu en amont le début du commencement d'une information !

Parler ensuite d'une concertation qui va s'ouvrir et prendre le temps des échanges semble au minimum un peu surréaliste...

D'autant que, lors de la rencontre bilatérale du 12 février entre la CGT et Olivier Dussopt, ce dernier a confirmé la volonté du gouvernement d'engager de profonds reculs dès 2019 :

- Suppression des CHSCT (par fusion avec les CT) ;
- Remise en cause du caractère national des CAP dans la Fonction publique de l'État et restriction de leurs prorogatives dans les trois versants ;
- Identification de métiers pour lesquels le recrutement de titulaires ne serait plus la règle ;
- Développement de la part individuelle de la rémunération...



ÉLEVER LE RAPPORT DE FORCE LE 22 MARS POUR FAIRE CHANGER LE CAP DU GOUVERNEMENT!

Si des doutes pouvaient subsister chez certaines et certains, ils n'ont plus lieu d'être!

Le président de la République, le Premier ministre et le gouvernement portent un projet de casse de la Fonction publique, des valeurs progressistes qu'elle porte et, à rebours de leurs déclarations de façade, ont choisi la voie de la confrontation.

L'heure n'est donc plus à d'éventuelles hésitations mais bien à l'action.

C'est pourquoi, la CGT Fonction publique se félicite de l'appel unitaire très large à la grève et aux manifestations le 22 mars, initiative pour laquelle elle a beaucoup milité.

Elle appelle d'ores et déjà à s'emparer massivement de cette journée d'action que, pour sa part, notre organisation inscrit résolument dans un processus de mobilisation.

Parce que la Fonction publique est notre bien commun et qu'un grand nombre des revendications mises en avant dans les trois versants de la Fonction publique partent d'un même constat et poursuivent les mêmes buts, la CGT Fonction publique appelle également à la convergence de toutes les luttes ce 22 mars.

POUR

- ✓ Une négociation salariale immédiate pour le dégel de la valeur du point d'indice, le rattrapage des pertes subies et l'augmentation du pouvoir d'achat;
- ✓ L'arrêt des suppressions d'emplois et les créations d'emplois statutaires dans les nombreux services qui en ont besoin et non un plan destiné à accompagner de nouvelles et massives suppressions;
- ✓ Un nouveau plan de titularisation des contractuel·le·s, de nouvelles mesures pour combattre la précarité et non pour favoriser son extension comme le préconise le gouvernement;
- ✓ Des dispositions exigeantes pour faire respecter l'égalité professionnelle;
- ✓ L'abrogation du jour de carence;
- ✓ L'abrogation de l'article 93 du Statut de la FPH qui permet de licencier un fonctionnaire hospitalier;
- ✓ La défense et la pérennisation du système de retraite par répartition et des régimes particuliers ainsi que l'amélioration de la reconnaissance de la catégorie active et de la pénibilité.

***Ce qui impose une rupture radicale
avec les politiques d'austérité***



TOUTES ET TOUS EN GRÈVE ET EN MANIFESTATIONS LE 22 MARS 2018



Montreuil, le 13 février 2018



22 MARS 2018

Adresse de la CGT aux citoyen·ne·s et aux usager·e·s des services publics et de la Fonction publique

POUR UNE FONCTION PUBLIQUE AU SERVICE DU PROGRÈS SOCIAL !

Santé, petite enfance, prise en charge de la perte d'autonomie, éducation, recherche, formation professionnelle, agriculture, environnement et transition écologique, action sociale, logement, culture, sécurité et justice, défense, protection des populations et des salarié·e·s, aménagement des territoires, luttes contre toutes les formes de criminalité économique, fiscale et financière...

Autant de droits et de besoins fondamentaux qui nécessitent le développement des missions et des politiques publiques.

Pourtant, avec le chantier « Action Publique 2022 », Macron, son gouvernement et sa majorité parlementaire entendent les abandonner, les privatiser, les déléguer à des opérateurs privés animés par la recherche du profit et de la rentabilité.

A l'opposé de telles orientations, une autre conception des services publics est possible et nécessaire, pour en faire des outils au service de l'émancipation humaine, d'une autre logique de développement, de la démocratie en faisant vivre les valeurs d'égalité, de fraternité, de liberté.

POUR UNE FONCTION PUBLIQUE DISPOSANT DES MOYENS BUDGÉTAIRES SUFFISANTS ET PÉRENNES !

Loin d'être un coût dès lors qu'elle participe à la satisfaction de l'intérêt général, au développement économique et social, la dépense publique est un investissement nécessaire pour permettre aux générations d'aujourd'hui et de demain de vivre dans des conditions décentes.

Pourtant, avec « Action Publique 2022 », les pouvoirs publics entendent nous condamner à l'austérité à vie en diminuant d'au moins 60 milliards d'euros la dépense publique, socialement utile.

Une telle politique conduit à toujours moins de politiques publiques, moins de services publics de proximité implantés sur l'ensemble du territoire national, moins d'emplois publics alors que les besoins des citoyen·ne·s et des usager·e·s sont criants.

Dans le même temps, force est de constater que les milliards d'euros alloués aux entreprises et aux classes sociales les plus fortunées, au titre des exonérations et des allègements des cotisations sociales et des impôts, sont sans effet pour les créations d'emplois, l'augmentation du pouvoir d'achat, la réduction des inégalités et de la précarité.

A l'opposé de telles orientations, il y a besoin de réhabiliter et de réorienter la dépense publique, au service de toutes et tous, actifs, jeunes et retraités.

POUR UNE FONCTION PUBLIQUE DOTÉE DES EMPLOIS NÉCESSAIRES À LA MISE EN ŒUVRE DES MISSIONS PUBLIQUES !

Contrairement à ce qu'affirment les médias dominants, la France ne détient pas le record de l'emploi public. Avec 5,41 millions de personnes travaillant dans la Fonction publique, son taux d'administration, de 90 emplois pour 1000 habitants, la place dans la moyenne haute des pays industrialisés, devant le Royaume-Uni et les Etats-Unis, mais bien en deçà des pays scandinaves – 159 emplois pour 1000 habitants en Norvège, par exemple. Sur les vingt dernières années, les effectifs de la Fonction publique sont passés de 18,8 à... 18,9 % de la population active alors que la population totale a augmenté de manière conséquente. Il est faux d'affirmer que les effectifs de la Fonction publique ne cesseraient d'exploser et seraient devenus insupportables dans les dépenses publiques.

Pourtant, alors que les personnels d'innombrables services publics n'arrivent plus ou difficilement à faire face à leurs tâches de travail

quotidiennes, au détriment de l'effectivité et de la qualité du service public rendu, le gouvernement veut supprimer 120 000 emplois de fonctionnaires.

Pire encore, alors que la précarité atteint des sommets dans la Fonction publique, avec 1 million de personnes, soit 20 % des effectifs, qui sont recrutés sous contrat et ne sont donc pas des fonctionnaires, le gouvernement annonce plus de recrutements de non-titulaires.

Enfin, à l'image des ruptures conventionnelles collectives introduites dans la loi Travail, il veut organiser un plan social dans la Fonction publique avec un plan de départs volontaires...

La qualité et la continuité des services publics auxquels les citoyen-ne-s et les usager-e-s ont droit appellent à des créations d'emplois dans de nombreux services. La justice sociale et la dignité appellent à mettre fin à la précarité que subissent des centaines de milliers d'agents.

POUR UNE FONCTION PUBLIQUE ASSISE SUR LE STATUT GÉNÉRAL DES FONCTIONNAIRES!

Pour Macron, son gouvernement et sa majorité, le monde du travail ne serait constitué que de privilégiés.

Privilégiés, les salariés qui relèvent du Code du travail! Privilégiés, les fonctionnaires qui

relèvent du statut général des fonctionnaires!

Dans le prolongement des attaques portées contre le Code du travail, le gouvernement veut aussi liquider le statut des fonctionnaires.

Fondé sur les principes d'égalité, d'indépendance et de responsabilité, le statut est avant tout une garantie pour les citoyen-ne-s et les usager-e-s des services publics et de la Fonction publique.

Il s'agit de permettre aux fonctionnaires de rendre un service public de manière neutre et impartiale en les mettant à l'abri des pressions politiques, patronales, économiques, financières, ... , y compris en leur permettant de refuser d'exercer un ordre contraire à la loi.

Contrairement aux objectifs poursuivis par les pouvoirs publics, il y a besoin de réaffirmer et de consolider le statut des fonctionnaires, sans lequel il ne saurait y avoir une Fonction publique qui place la citoyenneté et la démocratie au cœur de ses ambitions.

Enfin, plutôt que d'opposer sans cesse les fonctionnaires et les salariés du secteur privé, il convient d'élever le niveau des droits et des garanties pour toutes et tous, y compris au nom du principe d'égalité et de solidarité de l'ensemble du monde du travail. La précarité généralisée, ce n'est pas la modernité!

LES SERVICES PUBLICS, LA FONCTION PUBLIQUE SONT LE BIEN COMMUN DES CITOYEN-N-E-S ET DES USAGER-E-S ! C'EST ENSEMBLE QU'IL NOUS FAUT LES DÉFENDRE ET LES DÉVELOPPER AU SERVICE DE L'HUMAIN, DE LA SOLIDARITÉ, DE L'ÉGALITÉ ET DE LA JUSTICE !

C'EST DANS CE SENS QUE LA CGT FONCTION PUBLIQUE VOUS APPELLE À PARTICIPER À TOUTES LES INITIATIVES, MOBILISATIONS ET MANIFESTATIONS QUI SERONT ORGANISÉES DANS CE SENS, LE 22 MARS PROCHAIN ET AU-DELÀ.

Montreuil, le 10 mars 2018



Communiqué commun des organisations CFTC-CGC-CGT-FAFP-FO-FSU-Solidaires

POUR LES MISSIONS PUBLIQUES, L'EMPLOI, LE POUVOIR D'ACHAT TOUTES ET TOUS MOBILISE-E-S LE 22 MARS

En dépit de la forte mobilisation unitaire du 10 octobre, plus les semaines passent, plus il se confirme que le Président de la République et le gouvernement demeurent sourds aux légitimes revendications portées par les agents à l'occasion de cette mobilisation.

Le gel de la valeur du point est maintenu, le jour de carence rétabli, l'injuste hausse de la CSG mal compensée, les coupes budgétaires et suppressions d'emplois confirmées.

De nouveaux projets viennent encore noircir un tableau pourtant déjà bien sombre.

Tout laisse craindre en effet que CAP 22 ne s'avère être qu'une opération visant à habiller de profondes remises en cause des missions publiques, ce que confirment les annonces inacceptables faites le 1^{er} février qui, si elles sont appliquées, constitueraient à la fois une menace grave contre le Statut Général et tou.te.s les agent.e.s.

Ces politiques vont venir fortement aggraver une situation où déjà, que ce soit dans les administrations de l'État, dans les hôpitaux publics et dans les collectivités territoriales, on ne compte plus les services fonctionnant dans des conditions dramatiques, sans les moyens nécessaires – qu'ils soient humains ou budgétaires – et dans lesquels les conditions de travail sont détériorées comme jamais.

IL EST IMPÉRATIF ET URGENT DE CHANGER DE DIRECTION !

Parce que la Fonction publique est garante de l'intérêt général au service de la cohésion sociale, parce que les moyens existent pour mettre en œuvre des orientations de progrès social pour tous, les organisations syndicales CFTC CGC CGT FAFP FO FSU Solidaires, constatant que leurs positions ne sont pas entendues et que leurs propositions ne sont pas prises en compte, appellent tou.te.s les agent.e.s des trois versants de la Fonction publique à :

**UNE JOURNÉE D'ACTION, DE GREVE ET DE MANIFESTATIONS
LE 22 MARS 2018**

Pour :

- Une négociation salariale immédiate pour le dégel de la valeur du point d'indice, le rattrapage des pertes subies et l'augmentation du pouvoir d'achat ;
- L'arrêt des suppressions d'emplois et les créations statutaires dans les nombreux services qui en ont besoin et non un plan destiné à accompagner de nouvelles et massives suppressions ;
- Un nouveau plan de titularisation des contractuel.le.s, de nouvelles mesures pour combattre la précarité et non pour favoriser son extension comme le préconise le gouvernement ;
- Des dispositions exigeantes pour faire respecter l'égalité professionnelle ;
- L'abrogation du jour de carence ;
- La défense et la pérennisation du système de retraite par répartition et des régimes particuliers.

D'ores et déjà, nos organisations soutiennent toutes les mobilisations qui, dans les trois versants de la Fonction publique, défendent les services publics accessibles à toutes et tous et les conditions de travail, en appelant à leur convergence.

Pour contribuer à la réussite de cette journée, elles engagent une campagne d'information et d'alerte des personnels, notamment sous la forme d'une pétition unitaire.

Paris, le 7 février 2018

ENSEMBLE, SOLIDAIRES ET DÉTERMINÉ-E-S **PUBLIC ET PRIVE**

GREVE ET MANIFESTATION LE 22 MARS 2018

Ils sont de retour

pour faire casquer les pauvres et les classes moyennes afin d'enrichir leurs amis du CAC 40

GATTAZ

LA

MACRON

GRANDE
EMBROUILLE

NOUVELLE VERSION
RESTAURÉE

**SORTIE DANS LA RUE
LE 22 MARS 2018**





Appel de la Commission Exécutive Fédérale

Réunion Extraordinaire du mardi 27 février 2018

CONVERGENCE DES LUTTES CONTRE LE PLAN MACRON : Appel à la Grève Les jeudis 15 et 22 Mars 2018

Sécurité Sociale

Les membres de la Commission Exécutive Fédérale, réunis à Courcelle de manière extraordinaire ce mardi 27 février 2018, ont décidé d'appeler l'ensemble des syndicats à se joindre aux actions et mobilisations des jeudis 15 et 22 mars prochains.

MSA

Le Jeudi 15 mars avec les retraités, les salariés de l'aide, de l'accompagnement et des soins à domicile, pour nos retraites et pour une prise en charge de la perte d'autonomie par la sécurité sociale.

RSI

Le jeudi 22 mars, avec les salariés de tous les versants de notre fonction publique, pour la défense de nos missions de service public dans tous les secteurs de notre Fédération et pour une protection sociale de haut niveau.

Mutualité

La Fédération Nationale CGT des Personnels des Organismes Sociaux, au regard des enjeux de la période et des dangers de démantèlement de l'ensemble de la protection sociale, appelle à développer partout une véritable résistance aux détricotages de notre modèle social, notamment à partir de sa campagne revendicative :

Retraite et Prévoyance

« Emplois, Salaires, Protection Sociale : L'antidote au Plan Macron ! ».

Aide et Maintien à
Domicile

Il est temps de nous rassembler pour riposter aux attaques du gouvernement. Il est temps de reprendre en main notre avenir et de reconquérir notre protection sociale.

Pôle Emploi

La convergence des luttes est le seul antidote au Plan Macron !

Missions Locales

**TOUS CONCERNÉS POUR STOPPER LA DESTRUCTION SOCIALE
ORGANISÉE PAR MACRON ET LE PATRONAT !**

Régies de Quartier

**TOUS ENSEMBLE LES 15 et 22 MARS
DANS L'ACTION ET LA LUTTE !**

Associations/Divers

Courcelle, le 28 février 2018



Union
syndicale
Solidaires



Collectif
Avenir Educus



TRAVAILLEURS SOCIAUX, MÉDICO-SOCIAUX, ÉTUDIANTS EN TRAVAIL SOCIAL UNI.E.S ET MOBILISÉ.E.S POUR TRAVAILLER DIGNEMENT !

JEUDI 22 MARS : ON Y VA TOUS ENSEMBLE !

Alors que réduire les inégalités en matière d'éducation, d'accès aux droits et de santé nécessiterait des moyens nouveaux, de forte ampleur, le Président de la République et son gouvernement s'acharnent à réduire les services publics et leur périmètre d'action à peau de chagrin. Services publics, secteur associatif, emplois, statut, salaires, formations, diplômes, instances représentatives du personnel, Macron veut tout passer à la moulinette libérale !

Dans le secteur social et médico-social, les conséquences sont immédiates et dramatiques : recul dans la lutte contre les inégalités, régression de la qualité des services, politiques d'enfermements des mineur.e.s, non protection des enfants en dangers et des mineur.e.s isolé.e.s, des personnes les plus vulnérables, des personnes âgées dépendantes en EHPAD ou à domicile, de plus en plus de personnes et d'enfants sans-abris, instrumentalisation à outrance du travail social au profit d'un autoritarisme d'état (circulaire Collomb)... Sans exception, les services sociaux et médico-sociaux sont aujourd'hui assimilés à des marchandises qui doivent obéir aux lois du marché ! Les transpositions des directives européennes agissent comme une bombe à fragmentation : aucun secteur, des services publics à la Branche Associative Sanitaire et social n'y échappe, pas même la protection de l'enfance et la protection judiciaire de la jeunesse, où les collègues d'Angers, de Marseille, de Paris, de Lille... mènent des luttes sans précédent !

Et vous travailleurs sociaux, comment allez-vous ?

Confrontés à d'incessants changements organisationnels (réorganisations, mutualisations de services, fusions/absorptions...), à un management souvent autoritaire (aux ordres de la politique du chiffre et de la rentabilité), une charge de travail excessive, une mauvaise qualité des relations au travail, votre quotidien deviendrait-il asphyxiant ?!

Une récente étude de l'Assurance Maladie souligne que le burnout touche en priorité les professionnels du travail social : état de stress, troubles anxieux, dépressions... et appelle les employeurs du secteur à mener des actions de prévention des risques psycho-sociaux sur le long terme... La réponse de nos employeurs? Mise en place du jour de carence dans la fonction publique et remise en question des conventions collectives dans le privé et des statuts dans le public !

Il est temps de réagir et de mettre fin à ces politiques de régression sociales qui s'attaquent à nos missions, aux usagers, à la population et à nous tou-te-s, professionnel-le-s du travail social et médico-social dans le secteur public comme dans le secteur privé.





Union
syndicale
Solidaires



Collectif
Avenir Educus



Pour stopper ces assauts, pour ensemble construire une société égalitaire où les valeurs émancipatrices de solidarité et fraternité sont au cœur d'un service public de qualité et de proximité, les professionnels avec les syndicats CGT, FA, FSU, SUD-Solidaires, UNEF, soutenus par le collectif Avenir Educus exigent :

- Un accès universel aux droits fondamentaux pour le public accueilli
- Des moyens humains, matériels et financiers pour répondre aux besoins de la population et mener à bien les missions de service public avec équité sur l'ensemble du territoire
- Le respect des missions des travailleurs sociaux dans l'esprit des ordonnances de 1945 avec la fin des politiques d'enfermement et de leurs structures (Centre fermés et Prison pour enfants) : une protection de l'enfance, protection sociale pour toutes et tous
- Une reconnaissance des qualifications pour tous les professionnels de l'action sociale et médico-sociale dont une véritable reconnaissance en catégorie A-type pour tous les agents concernés et sa traduction dans les conventions collectives du privé.
- Le refus des appels à projet et des contrats à impact social pour financer les associations
- La suppression du jour de carence
- L'arrêt des remises en cause successives du Code du Travail et des statuts et réaffirme son attachement au maintien et à l'amélioration des toutes les conventions collectives

TOUTES LES CONQUÊTES SOCIALES
ET LES DROITS ONT ETE GAGNÉES
PAR LA LUTTE !

**TRAVAILLEURS SOCIAUX,
FAISONS-NOUS ENTENDRE !
GRÈVE ET MANIFESTATION
JEUDI 22 MARS 2018**

Tract d'appel à la manifestation du 22 mars

Pour nos droits et nos services publics !

Mi-février, l'ordonnance-balai censée rectifier les coquilles présentes dans les précédentes a réservé son lot de surprise. Aux régressions déjà en vigueur s'ajoute notamment la possibilité d'extension des forfaits-jours à l'ensemble des salarié-e-s, sans l'aval de ces derniers, sur simple signature d'un accord majoritaire avec les syndicats. Cette dérogation aux 35h, quand elle est en place, entraînera une augmentation du nombre d'heures travaillées sans comptabilisation des heures supplémentaires, ainsi que le non-respect du temps de repos, comme l'atteste la bataille menée et gagnée par nos camarades de la CGT Accenture. Si les heures supplémentaires non-payées sont depuis longtemps une réalité dans de nombreuses entreprises, cette mesure offre au patronat un nouveau biais, légal cette fois, pour se délester de ces obligations à les payer. On connaît déjà pourtant trop bien les effets sur la santé de ces horaires à rallonges : stress, fatigue, burn-out, risques cardiovasculaires augmentés, etc.

Avec les ordonnances Macron, les droits des salarié-e-s et des syndicats reculent dans toutes les entreprises. Remise en cause d'accords déjà en place, licenciements facilités, difficulté de se défendre aux prud'hommes, modification des contrats de travail sans l'aval du salarié-e, baisse drastique des moyens syndicaux, possibilité de déroger défavorablement au Code du travail et aux conventions collectives. La liste est longue et les premiers effets se font déjà sentir, les employeurs se sentant tout puissant. Et ce n'est qu'un début.

Si les annonces de plans de suppression d'emploi ont visé les grands groupes et l'industrie, son ombre plane aussi sur tous nos secteurs. Ainsi, Téléperformance envisage une Rupture Conventionnelle Collective pour 230 salarié-e-s malgré des bénéfices en hausse de 6,8%. Une situation qui peut se généraliser au moindre retournement de la conjoncture économique.

L'impunité des mesures patronales ne fera que s'accentuer sans réaction des salarié-e-s.

Seule une mobilisation massive et interprofessionnelle nous permettra de renverser la vapeur et de stopper la casse sociale qui s'opère à marche forcée.

C'est pourquoi la Fédération CGT des Sociétés d'Etudes appelle l'ensemble de ses bases à la mobilisation le 22 mars prochain et se joint aux appels des Cheminots, du Commerce et de la Fonction publique.

Abrogation des lois travail !

Pour nos droits et pour nos services publics !

A Montreuil, le 28 février,
La fédération CGT des Sociétés d'Etudes

Fédération CGT des Sociétés d'Etudes

Case 421 – 263, rue de Paris – 93514 MONTREUIL Cedex - Tél : 01 55 82 89 41 – Fax : 01 55 82 89 42

E-Mail : fsetud@cgt.fr – Site Internet : www.soc-etudes.cgt.fr



facebook.com/fsetud



twitter.com/fsetud



youtube.com/fsetud